

Histoire



La Villa-du-Port, du temps où elle accueillait les déportées en convalescence, sur les rives nyonnaises. DR/ARCHIVES FRANCOIS PIOT



L'ambiance rappelait celle des pensionnats, comme ici devant le Chalet-des-Bois à Crassier. DR/ARCHIVES FRANCOIS PIOT

Après les camps nazis, elles réapprivoisent la vie à Nyon

Un livre raconte comment près de 500 femmes, dont Simone Veil, ont été accueillies dans des maisons de repos en Suisse romande

Raphaël Ebinger

Des ex-détenues des camps de concentration qui viennent sur les rives du Léman pour se reconstruire. Brigitte Exchaquet-Monnier et son mari, Eric Monnier, remettent en lumière une partie méconnue de l'histoire contemporaine suisse et française, dans *Retour à la vie*, un livre passionnant qui vient de sortir.

Au terme de cinq ans de recherche et d'écriture, le couple raconte comment près de 500 anciennes prisonnières des nazis ont commencé à retrouver goût à la vie en passant quelques semaines, voire quelques mois en Suisse romande. Les deux premières structures de convalescence étaient même situées à La Côte, à Crassier (de juillet à octobre 1945) et à Nyon (d'août à novembre 1945).

Appui populaire

Pour accueillir ces rescapées, en majorité des résistantes, la population suisse met beaucoup de bonne volonté et se montre généreuse. Plusieurs familles ont soutenu le projet, né dans la tête de Geneviève de Gaulle. La nièce du général revenait elle-même d'un camp et a réalisé un véritable marathon de conférences en Suisse romande. En ra-

«Un moralisme rigide et infantilisant»

Simone Veil, qui dépeint sa convalescence en Suisse dans sa biographie

contant la réalité des camps de concentration, elle réussit à récolter plus de 160 000 francs. Une véritable gageure pour l'époque.

La Confédération soutiendra aussi l'action de Geneviève de Gaulle, mais après de longues négociations. Elle donnera presque une somme identique pour le fonctionnement des neuf maisons qui ouvriront en Suisse romande (*lire ci-dessous*). Les maisons sont ainsi mises à disposition par des notables. A Nyon, le banquier Alfred Gonet, qui s'engagera aussi activement dans la

récolte de fonds, prête sa demeure qu'il n'occupe pas. Sa famille est mise à contribution, puisque sa fille devient marraine de la structure et son frère, le Dr Ernest Gonet, en est le médecin-chef.

Critiques

Une douzaine de résidentes passeront quelques semaines dans la Villa-du-Port, dont une certaine Simone Jacob, plus connue sous son nom de mariage, Simone Veil. Celle qui sera ensuite ministre et à l'origine de la loi dépenalisant l'interruption volontaire de grossesse gardera un souvenir sombre de son séjour nyonnais entre le 17 août et le 26 septembre.

Elle critiquera dans son autobiographie «l'atmosphère pesante» et le «moralisme rigide et infantilisant» qui y régnaient. L'aversion connue de l'académicienne française pour la Suisse a

peut-être en partie commencé à cette période. «Nous avons essayé d'entrer en contact avec elle par le biais de sa sœur, qui nous a dit qu'elle ne souhaitait pas témoigner, regrette Brigitte Exchaquet-Monnier. Nous lui avons envoyé un exemplaire de notre livre et nous avons reçu un accusé de réception de sa secrétaire. Sans plus.»

Quelques autres rescapées ont aussi émis des critiques, mais jamais avec autant de virulence. La grande majorité ont par contre remercié la population pour son accueil bienveillant et généreux.



Retour à la vie, de Brigitte Exchaquet-Monnier et Eric Monnier, Editions Alphil

La générosité du canton de Vaud

● Sur les neuf maisons qui ont accueilli quelque 500 femmes déportées, cinq sont vaudoises. Outre Crassier et Nyon, Mont-sur-Lausanne (à la Pension Hortensia, de novembre 1945 à mai 1946), Les Avants en dessus de Montreux (à la Maissonette, de janvier à septembre 1946), Villars-sur-Ollon (au Chalet Rosemont, d'octobre 1945 à septembre 1946) offriront la possibilité aux rescapées de reprendre pied. A noter que trois autres maisons ont aussi été ouvertes dans les cantons du Valais, de Fribourg et

de Neuchâtel. «La plupart sont situées en altitude pour le grand air», souligne Eric Monnier en expliquant que plusieurs résidentes souffraient de tuberculose.

Le fait que plusieurs lieux de repos se trouvent dans le canton de Vaud n'est pas un hasard. En effet, Germaine Suter-Morax, qui est l'une des chevilles ouvrières du projet avec Geneviève de Gaulle, était Lausannoise. C'est dans la capitale que le Comité SOS d'aide en Suisse, qui gèrera les

maisons, se basera logiquement. «Tout s'est monté au sein d'une sorte de réseau de relations», explique Eric Monnier.

«Il y a toutefois eu une grande improvisation dans l'organisation de l'accueil des déportées. Les directrices des maisons n'avaient pas de formation», admet Brigitte Exchaquet-Monnier. A noter que la directrice de Villa-du-Port à Nyon, Mania Lampel, était une apatride qui avait un statut de réfugiée au moment où elle dirigeait la structure.

La fermeture de l'Ecu Vaudois fait des remous

L'ancien tenancier de l'auberge de Saubraz estime que la Municipalité a mis des bâtons dans les roues à l'actuel gérant, qui vient de rendre son tablier. Le syndic, lui, réfute

La fermeture abrupte de l'Ecu Vaudois, à Saubraz, n'a pas surpris Daniel Pesenti, ex-tenancier entre 2009 et 2012. Selon lui, Michele Naclerio, qui a repris les rênes de l'Auberge Communale il y a une année à peine, a foncé droit dans le mur.

C'est que la Municipalité a refusé de remettre le bail à Michele Naclerio. Daniel Pesenti a donc dû signer un avenant et reste détenteur du bail jusqu'en 2015, bien qu'il ait vendu le fonds de commerce. Ce qu'il considère comme une aberration: «Du coup, M. Naclerio n'a pas pu obtenir de prêt bancaire ni acheter de four à pizzas, alors qu'il est pizzeriaio!»

A cela, Daniel Barbezat, syndic, rétorque que la Commune a

tenu avant tout à préserver ses intérêts: «M. Pesenti a signé un bail de cinq ans puis a choisi de changer d'activité au bout de deux ans et demi, détaille l'élu. Nous avons donc décidé qu'il devait conserver le bail, ce qui implique qu'il reste solidaire en cas de problème.»

L'avenir de l'Ecu Vaudois se trouve désormais entre les mains des autorités saubriennes. «L'auberge est un lieu de vie important pour notre village, confie Daniel Barbezat. Nous avons déjà rencontré une personne qui serait intéressée à reprendre les lieux.»

La Municipalité se concertera en début de semaine prochaine. Sans précipitation, de crainte d'essuyer un nouvel échec. «Nous allons devoir décider si nous souhaitons rencontrer d'autres tenants éventuels, poursuit le syndic. Nous devons aussi nous déterminer sur les modalités du bail.»

Dans tous les cas, les portes de l'auberge de Saubraz resteront closes pendant des semaines, voire des mois. **N.R.**



L'auberge de Saubraz a fermé le 23 décembre. ALAIN ROUËCHE

«Nous allons rencontrer Doris Leuthard à Berne»

Philippe Guillemain, syndic de Lonay, veut s'entretenir avec la conseillère fédérale. En cause: le contournement de Morges

Où en est-on réellement dans le dossier du contournement autoroutier de Morges? Reléguée au second plan à la suite du refus populaire de l'augmentation du prix de la vignette en novembre, la question n'en a pas fini d'intéresser la région pour autant. A commencer par Philippe Guillemain, syndic de Lonay, qui milite depuis des mois contre la variante retenue par la Confédération (grand contournement de Morges avec bretelle autoroutière - la «piqûre» - qui passerait par Lonay et Bremblens).

D'ici à la mi-février, l'élu prévoit de rencontrer Doris Leuthard pour faire le point. Eric Bühler, syndic

de Bremblens, qui partage les vues de son homologue de Lonay, pourrait être du voyage. «Beaucoup de choses se sont passées en quelques mois, mais nous n'avons jamais eu de retour de la Confédération. Ce rendez-vous, que nous demandons très officiellement ces prochains jours, ne vise qu'à savoir précisément où on en est», explique Philippe Guillemain.

Ce dernier en profitera pour prêcher pour sa paroisse. «Nous lui redonnerons notre position. A nos yeux, le déclassement de l'actuelle autoroute qui traverse Morges en boulevard urbain, soutenu par Berne, est utopique», poursuit l'élu, qui ne craint qu'une chose: voir le dossier ressurgir. «Beaucoup disent que le projet est mort et qu'il faut tout recommencer. C'est faux, ce projet, dont nous voulons pas, existe toujours.» **E.BZ**

Lussy-sur-Morges

Un numéro pour louer le refuge

Un nouveau système vient de voir le jour pour la location du refuge Es Dailles, à Lussy. Ceux qui souhaitent louer l'endroit doivent composer le 079 269 66 79, du lundi au vendredi, de 17 h à 20 h. Il est en revanche inutile d'appeler l'administration communale, qui ne gère pas la location. Côté tarifs, compter 130 fr. pour une durée de vingt-quatre heures, 60 fr. pour un après-midi. Enfin, toute personne extérieure à la commune qui souhaite louer le refuge doit être parrainé par un habitant de Lussy. **E.BZ**

Il a dit

«La lutte contre les micropolluants est un devoir»

Denis-Eric Scherz, syndic d'Allaman, où une mégastep intercommunale, apte à éliminer les micropolluants, est prévue



Aubonne

Brochure neuve pour la commune

Disponible au greffe, la nouvelle plaquette 2013-2016 d'Aubonne vient de sortir. Richement illustrée, la brochure propose une synthèse complète de la commune. «Vous découvrirez son passé médiéval et son urbanisme d'ancienne ville forte, son château avec son exceptionnelle tour ronde, son Hôtel de Ville et sa grenette», écrit le syndic, Luc-Etienne Rossier, en guise d'introduction. En plus du patrimoine d'Aubonne, la brochure n'oublie pas l'une de ses attractions phares: l'Arboretum. **E.BZ**

Requiem de Verdi

Nyon Le chef d'orchestre René Spalinger donnera une conférence sur le thème «Un autre regard sur le Requiem de Verdi», vendredi à 14 h 30 au centre paroissial Les Horizons. Cette conférence est organisée par Connaissance 3. Inscriptions et infos sur www.connaissance3.ch ou au 021 311 46 87. **N.R.**

Divorce rapide

Rolle Qu'est-ce qui pousse un homme à divorcer deux heures après son mariage? La réponse dans *Tout bascule*, d'Olivier Lejeune, interprété par la troupe les Jars Noirs, vendredi 10 et samedi 11 janvier à 20 h 30 au Casino de Rolle. Réservations au 078 631 23 48. **N.R.**

Le chiffre

400

En milliers de francs, il s'agit de l'excédent de charges prévu par la Commune de Saint-Oyens pour l'année 2014, comme le rapporte le journal *La Côte*. Les revenus devraient en effet s'élever à 1,6 million de francs, tandis que les charges devraient atteindre les 2 millions. Ce déficit est dû à un report de 270 000 francs du budget 2013 (pour des travaux de réfection) ainsi qu'à la facture sociale, qui a augmenté de 39,5% en deux ans. Les conseillers généraux ont validé le budget 2014 à l'unanimité. **N.R.**

Petit Nouvel-An

Bière Les six musiciens du groupe Les Pseudos animeront le Petit Nouvel-An de Bière, ce soir à la grande salle. Ouverture des portes à 20 h, musique dès 21 h 30. Bar et petite restauration sur place. La soirée est organisée par le BEC (Bière Événement Compagnie). Rens. sur www.le-bec-event.ch. **N.R.**

Electro, pop et soul

Nyon Le bar La Parenthèse accueille Pablo Nouvelle, ce soir à 22 h. Accompagné d'un batteur et d'un guitariste, le musicien bernois revisite des morceaux d'électro, de pop et de soul d'hier et d'aujourd'hui. Infos sur www.bar-laparenthese.ch. **N.R.**